

Analyse financière du receveur percepteur

Mr Le maire présente au conseil municipal l'analyse financière reçue de la trésorerie de Rohan pour la période 2006 - 2010, je cite : « La commune de Crédin présente une situation financière très saine, la capacité d'autofinancement dépasse la moyenne départementale et a permis l'autofinancement de nouveaux équipements. Le fonds de roulement offre une très bonne trésorerie à la collectivité.

L'endettement a baissé de moitié en 5 ans et est nettement inférieur à la moyenne départementale. La **pression fiscale modérée** laisse une marge de manœuvre en cas de besoin. Sur la période 2006 - 2010, les ratios mesurant la solvabilité de la commune s'améliorent presque continuellement. La capacité de remboursement évaluée en nombre d'années de CAF nécessaires au remboursement de la dette est de **1,28 années en 2010** pour une moyenne départementale de 3,78 années. Le ratio en cours de la dette sur les produits de fonctionnement réels s'améliore encore pour atteindre 0,45 très loin du ratio critique de 1,50. **Aucun risque apparent au travers de l'analyse des comptes »**

Demandes de subventions au Conseil Général

Pour les programmes d'investissements prévus en 2012 la commune sollicite les subventions suivantes :

- Programme de modernisation de voirie
- Construction d'une aire multisports au complexe sportif
- Création d'un chemin de randonnée avec Pontivy communauté de la rue de la résistance au bois du couëdic accessible à tout le monde y compris aux personnes handicapées et à mobilité réduite.
- 3^{ème} tranche pour la construction de la Mairie.

Création d'un chemin de randonnée en coopération avec Pontivy communauté

Une des contreparties à la labellisation est l'interdiction d'accès aux sentiers des engins motorisés autres que ceux à usage professionnel et ceux des propriétaires privés ayant consenti une convention de passage. Le conseil autorise à prendre un arrêté avec ces modalités.

Rapport du contrat d'affermage SAUR

Mr le Maire présente au conseil le rapport 2010 sur le service d'assainissement collectif, le conseil approuve les informations des documents présentées.

Approbation des comptes administratifs de l'assainissement collectif au 30 juin 2011

Depuis le 1er juillet 2011 Pontivy communauté a pris la compétence d'assainissement collectif, les comptes administratifs sont approuvés.

Fonctionnement : recettes 34 145,65 € dépenses 33 815,36 €

Investissement : recettes 29 585,70 € dépenses 51 232,05 €

Le compte de gestion dressé par le receveur étant identique, il est également approuvé.

Affectation des résultats du budget assainissement

L'excédent de fonctionnement 330,29 € et le déficit d'investissement 21 646,35 € sont affectés au budget principal de la commune puis seront transférés aux budgets de Pontivy communauté.

Démolition du presbytère

Les travaux de démolition sont prévus en octobre novembre et seront effectués par la société Henrio TP de St Gérard pour un montant de 33 467,10 €

Tarifs restaurant scolaire 2011/2012

.Enfant : **3€** par repas Adulte : **6 €** par repas

Pour la 3^{ème} année consécutive il n'y a pas d'augmentation du prix des repas.

Recensement des zones humides

Le recensement obligatoire des zones humides de la commune a été confié au grand bassin de l'ouest. Les techniciens ont commencé leur travail depuis le 12 septembre. D'ici environ 2 mois une réunion de présentation avec la commission constituée et le SAGE Blavet se déroulera en mairie. Après accord des parties les plans seront consultables en mairie pendant 1 mois et une réunion publique sera organisée à la salle des fêtes en décembre.

Révision de la carte communale

Le conseil municipal a retenu le cabinet Michelle TANGUY de Lorient pour un montant de 10 674,30 € TTC. Délais prévus de 15 à 18 mois. La population sera informée des modalités au fur et à mesure de l'état d'avancement du dossier. A terme une enquête publique d'un mois sera organisée pour que les habitants puissent en prendre connaissance.

Point sur les dossiers en cours

Le point est fait sur les travaux en cours de rénovation de la voirie et de la construction de la mairie.

Bulletin annuel 2012

L'élaboration va commencer les associations et les professionnels seront sollicités par la commission. La date de parution étant prévue fin décembre 2011.

Questions diverses

Le repas annuel du CCAS pour les personnes âgées de 70 ans et plus est fixé au samedi 15 octobre à 12h30 à la salle des fêtes.

Le Maire

Pierre LE TESTE

